

# Petite promenade historico-patrimoniale à la Bazouge.

**En juin dernier a eu lieu une randonnée patrimoine à la Bazouge. Pour ceux qui étaient présents et pour ceux qui n'y étaient pas, je me propose au cours de cet article de reprendre un certain nombre d'informations concernant quelques lieux et/ou personnages emblématiques de notre commune.**

Commençons par la rue Louis Langlet. C'est un personnage intéressant dans la mesure où il est en 1789, un fervent partisan de la révolution française, ou comme on disait à l'époque un partisan des idées nouvelles. Pourtant rien, à priori ne le prédispose à embrasser ces idées nouvelles puisque c'est le maître des novices de l'abbaye de Savigny. Il est né à Englefontaine près de la ville du Quesnoy dans le département du Nord. En 1791, il est vicaire à Louvigné pendant deux ans. Il vit au Petit Maine de 1793 à 1825. Il se marie avec la fille d'un aubergiste devenue veuve, une dénommée Jeanne Joubin. Le couple s'installe à la Bignette près de l'étang dans une maison basse à droite de la route de Pontmain. Puis il achète, nous disent les documents la « maison noble » de la Bignette. Nommé maire de la Bazouge par la première République, il le reste sous l'Empire et la Restauration (ce qui démontre une certaine habileté à survivre à plusieurs régimes politiques différents ou plus sûrement que Louis Langlet est apprécié de ses administrés) époque à laquelle il démissionne. Voulant se mettre en conformité avec l'Eglise, il régularise son mariage devant deux témoins, et devant le prêtre délégué à la chapelle

de l'Ermitage le 28 juin 1822 à la nuit tombée. Pour le rachat de ses fautes (!!) il doit réciter quotidiennement le miserere. Tous les jours il doit aller de chez lui (la Bignette donc) à la chapelle de l'Ermitage. Les gens disent en le voyant: «tiens voilà le moine qui s'en va faire sa pénitence». Il meurt à 77 ans en 1825, sans avoir jamais omis. Pourtant en dépit de cette volonté manifeste de rachat, les obsèques religieuses lui sont refusées. A la question posée par le fossoyeur: «Où faut-il l'enterrer?», Monsieur le maire Maurice B répond «Sous la gouttière, c'est assez bon pour lui.» Ce qui tendrait à prouver, s'il en était besoin, que la Révolution française laisse des traces profondes. Quand en 1911 la nouvelle église (plus large que l'ancienne) est reconstruite il se retrouve dans l'édifice.



Portail pour accéder au jardin



Façade du presbytère.

ment le miserere. Tous les jours il doit aller de chez lui (la Bignette donc) à la chapelle de l'Ermitage. Les gens disent en le voyant: «tiens voilà le moine qui s'en va faire sa pénitence». Il meurt à 77 ans en 1825, sans avoir jamais omis. Pourtant en dépit de cette volonté manifeste de rachat, les obsèques religieuses lui sont refusées. A la question posée par le fossoyeur: «Où faut-il l'enterrer?», Monsieur le maire Maurice B répond «Sous la gouttière, c'est assez bon pour lui.» Ce qui tendrait à prouver, s'il en était besoin, que la Révolution française laisse des traces profondes. Quand en 1911 la nouvelle église (plus large que l'ancienne) est reconstruite il se retrouve dans l'édifice.

Après la rue Louis Langlet, nous nous sommes arrêtés à l'ancien presbytère. Ce magnifique bâtiment date de 1753-1786. Il est construit par messire de Chantradeuc: Pierre Joseph Pioger de Chantradeuc. Celui-ci est prêtre du diocèse, seigneur de Chantradeuc, de la Haye Sautoger, des Vergers, de Boro et de Saint Perreux. Il est recteur de Javené de 1736 à 1750. Il prend possession de la paroisse de la Bazouge en 1750 et meurt le 12 mai 1764 à 54 ans. Comme on peut le voir à l'énoncé de ses titres, le titulaire de la paroisse de la Bazouge est noble (comme la plupart de ces prédécesseurs). La paroisse de la Bazouge est considérée avant la Révolution française comme l'une des plus riches du diocèse avec un revenu annuel de 82 000 livres. Le recteur prélève 572 livres pour la pension des deux vicaires. Il bénéficie de la totalité des dîmes. Il doit fournir 120 boisseaux de froment à l'abbaye de Rillé et 14 boisseaux d'avoine au roi seigneur de Fougères.

Le presbytère ne fait pas partie intégrante du bourg comme le révèle le plan cadastral de 1834. Ce bâtiment est caractéristique de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'axe vertical de l'entrée avec sa lucarne accentue l'effet de symétrie de l'ensemble. Cinq travées de baies rectangulaires organisent la façade. La cour fermée par deux bâtiments où logent les vicaires est séparée du pourpris par un portail. Ce qui est aussi l'une des caractéristiques de ces demeures de la deuxième moitié du

XVIII<sup>e</sup> siècle. Les armes de Messire de Chantradeuc se trouvent au dessus de la porte d'entrée là où se trouve la niche qui contenait la statue de la vierge. Les armes du marquis de Romilly, seigneur de la paroisse, se trouvent au dessus de la lucarne. Elles sont détruites à la Révolution. C'est là que se réunit une partie de la garde nationale de la Bazouge à la fin de la période révolutionnaire. Le curé Victor Marie de Lesquen de la Ménardais (né à Créhen en 1743) prêtre serment avec ses deux vicaires à la constitution civile du clergé le 23 janvier 1791. Le 15 novembre 1799 après souper, il joue aux cartes avec quelques soldats révolutionnaires. Soudain il se fait interpeller: «tu as beau jeu». Il se retourne et se trouve face à un groupe de chouans qui se sont introduits, sans bruits, dans le presbytère. De Lesquen est malmené et emmené à la Basse Meslerais en Villamée où il est fusillé dans le Champs du Rocher. Son neveu Claude Louis de Lesquen évêque de Rennes (de 1825 à 1840) vient en visite pastorale à la Bazouge (1834). A cette occasion il déclare en chaire: «ce n'est pas la crose en main et la mitre sur la tête que je devrais me présenter dans cette église mais la corde au cou pour y faire amende honorable du scandale donné ici par mon oncle.» Des murmures de protestations se seraient élevés dans l'église. Le recteur de Lesquen avait semble-t-il bonne réputation auprès des paroissiens.

Photos: Bertrand Bazin



Bâtiment où logeaient les vicaires.